

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance ordinaire du 06 octobre 2014 du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 04 octobre 2014 à 20h00, à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

*Mesdames Louise Boudreault, Huguette St-Amand,
Messieurs Serge Morin, Michel Bisson, Pierre Bérubé et
Jacques Proulx*

*Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur
Hugo Desormeaux.*

*La directrice générale par intérim, Sylvie Désilets est aussi présente à
titre de secrétaire de réunion.*

14-10-238

MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk. »

14-10-239

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir dûment constaté le quorum, M. le maire déclare la présente séance ouverte.

14-10-240

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Moment de réflexion*
- 2. Ouverture de la séance*
- 3. Adoption de l'ordre du jour*
- 4. Période de questions*
- 5. Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2014*
- 6. Finances*
- 7. Résolution numéro 14-09-235 pour le 340 route des Cantons*
- 8. Résolution pour la subvention discrétionnaire de M. Iraca*
- 9. Résolution d'engagement pour le programme TECQ*
- 10. Résolution mandatant André Pilon ingénieur*
- 11. Résolution pour le dernier versement pour les services de la SQ*
- 12. Résolution pour l'offre de service d'André Pilon ingénieur*
- 13. Résolution pour engager un journalier chauffeur - opérateur*
- 14. Résolution pour l'achat d'un camion à neige par crédit-bail*
- 15. Résolution pour l'appel d'offre pour le crédit-bail*
- 16. Résolution déléguant un représentant à AGA 2015 du CTAC*
- 17. Résolution pour un avis de motion pour un règlement de raccordement au réseau pluvial*
- 18. Résolution pour un avis de motion pour un règlement sur le déneigement*
- 19. Résolution pour un avis de motion pour modifier le règlement 99-303*
- 20. Rapport des délégations particulières des membres du conseil municipal*
- 21. Période de questions*
- 22. Levée de la séance*

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé, appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte l'ordre du jour décrit ci-dessus.

Adopté unanimement

14-10-241

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal.

14-10-242

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS DE SEPTEMBRE 2014

Il est résolu sur proposition de Monsieur Pierre Bérubé, appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Proulx, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal de la session du 8 septembre 2014 du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk.

Adopté unanimement

14-10-243

FINANCES

Recettes du mois de septembre 2014

Un état des recettes du mois de septembre 2014 au montant de 221 652.63\$ est déposé au conseil municipal.

Comptes à payer

Il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Huguette St-Amand appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte les comptes à payer du mois de septembre 2014 pour un montant total de 70 617.19\$ réparti de la façon suivante :

- *Comptes à payer : chèque no 1385 au no 1416. Le montant total des chèques pour le mois de septembre 2014 s'élève 70 617,19\$*

Adoptée unanimement

14-10-244

RÉSOLUTION 14-09-235 POUR LE 340 ROUTE DES CANTONS

CONSIDÉRANT que le maire a mis son droit de veto sur la résolution numéro 14-09-235

CONSIDÉRANT des faits nouveaux dans ce dossier

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Proulx

QUE la résolution numéro 14-09-235 soit rescindée.

QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk mandate André Pilon ingénieur à faire un devis pour les travaux à faire.

ET QU'UNE décision sera prise lors d'une séance ultérieure.

Adoptée unanimement

14-10-245

SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Louise Boudreault appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE la subvention discrétionnaire de 10 000.00\$ de M. Iraca pour l'amélioration du réseau routier soit affectée à une portion du RANG BISSON.

Adoptée unanimement

14-10-246

RÉSOLUTION D'ENGAGEMENT POUR LE PROGRAMME TECO 2014-2018

ATTENDU QUE

- *La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;*
- *La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.*

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Morin appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson, que

- *La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;*
- *La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;*
- *La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;*
- *La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;*
- *La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.*

Adoptée unanimement

14-10-247

**RÉSOLUTION MANDATANT ANDRÉ PILON INGÉNIEUR
CONSEIL DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECO**

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé, appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Proulx que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk mandate André Pilon ingénieur conseil à préparer la programmation du programme TECQ et aussi de la représentée auprès du MAMROT.

Adoptée unanimement

14-10-248

**RÉSOLUTION DE PAIEMENT DU DERNIER VERSEMENT
POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk autorise le paiement au ministre des Finances au montant de 30 856\$ relativement au dernier versement de l'année 2014 pour les services exécutés par la sûreté du Québec.

Adoptée unanimement

14-10-249

**RÉSOLUTION POUR L'OFFRE DE SERVICE D'ANDRÉ PILON
INGÉNIEUR CONSEIL**

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Jacques Proulx appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault, que le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk accepte l'offre de service d'André Pilon Ingénieur conseil.

Adoptée à l'unanimité

14-10-250

**RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE D'UN CHAUFFEUR
OPÉRATEUR JOURNALIER**

*Suite au désistement de M. Louis St-Aubin comme contremaître de voirie;
Il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Huguette St-Amand appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin, que le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk autorise le comité de sélection à passer des entrevues pour l'embauche d'un chauffeur- opérateur- journalier.*

Adoptée à l'unanimité

14-10-251

**RÉSOLUTION POUR MANDATER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
PAR INTÉRIM À LANCER L'APPEL D'OFFRE EN VUE DE
L'OBTENTION D'UN CAMION À NEIGE ET SES ÉQUIPEMENTS**

ATTENDU les besoins de la municipalité en matière de déneigement;

ATTENDU le mauvais état du camion à neige actuel;

ATTENDU les réparations majeures à venir;

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Proulx, que le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk mandate la directrice générale par intérim à lancer l'appel d'offre avec le SEAO, en vue de l'achat par crédit-bail d'un camion à neige et ses équipements, selon les spécifications des plans et devis approuvés par le conseil.

Adoptée à l'unanimité

14-10-252

**RÉSOLUTION POUR MANDATER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
PAR INTÉRIM À LANCER L'APPEL D'OFFRE POUR LE
FINANCEMENT PAR CRÉDIT-BAIL DU CAMION À NEIGE ET
SES ÉQUIPEMENTS**

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin, que le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk, mandate la directrice générale par intérim à lancer l'appel d'offre pour le financement par crédit-bail du camion à neige et ses équipements. L'appel d'offre sera lancé après que le conseil aura accepté la soumission pour le camion à neige et ses équipements.

Adoptée à l'unanimité

14-10-253

**RÉSOLUTION POUR LA NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT
POUR L'A.G.A. 2015 DE LA CORPORATION DES TRANSPORTS
ADAPTÉ ET COLLECTIF DE PAPINEAU INC.**

Il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Louise Boudreault appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Proulx que le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk nomme Pierre Boivin pour représenter la municipalité lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 31 mars 2015.

Adoptée à l'unanimité

14-10-254

**AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER UN RÈGLEMENT SUR LE
RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL**

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur le conseiller Serge Morin qu'à une séance ultérieure, un règlement sera soumis relativement à un raccordement au réseau d'égout pluvial de la municipalité.

En conformité avec l'article 445 du Code municipal, je demande dispense de la lecture du règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adoptée à l'unanimité
14-10-255 **AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER UN RÈGLEMENT SUR LE DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE**

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur le conseiller Jacques Proulx qu'à une séance ultérieure, un règlement sera soumis relativement au déblaiement de la neige.

En conformité avec l'article 445 du Code municipal, je demande dispense de la lecture du règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adoptée à l'unanimité

14-10-256 **AVIS DE MOTION POUR MODIFIER UN RÈGLEMENT SUR LE TARIF DES PERMIS ET CERTIFICATS**

Avis de motion est par la présente donné par Madame la conseillère Huguette St-Amand qu'à une séance ultérieure, sera soumis une modification au règlement 99-303 sur relativement aux tarifs des permis et certificats.

En conformité avec l'article 445 du Code municipal, je demande dispense de la lecture du règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adoptée à l'unanimité

14-10-257 **RAPPORT DES DÉLÉGATIONS PARTICULIÈRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

14-10-258 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal.

14-10-259 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 9h10, il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin que la présente séance soit levée.

Adoptée unanimement.

Sylvie Désilets
Directrice générale par intérim

Hugo Desormeaux
Maire